

LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

LA
SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

CE QUELLE EST

J'ai eu l'honneur de présider pendant quatre ans le Comité de la Société des Gens de lettres. Et, au lendemain du jour où j'ai quitté le fauteuil, encore tout nourri des pensées qu'éveillent en moi mes fonctions récentes, je m'imagine qu'il n'est peut-être pas sans intérêt, ni même sans profit, de résumer ici les observations et, j'ose le dire, le fruit expérimental de mes quatre années de présidence.

Ce qui m'y pousse par-dessus tout, c'est l'impérieux désir de faire un peu de vérité. Pendant que j'étais attaché à mon fauteuil, sans pouvoir

répondre, j'ai lu, sur notre Société, des articles si mal documentés, pleins d'erreurs si grosses, si fâcheuses, que mon besoin de clarté et de bon sens en a cruellement souffert. Il n'est certainement pas d'Association sur laquelle circulent plus de légendes, dont on ignore davantage le caractère et le rôle, et dont, enfin, on parle avec plus d'injustice et d'aveugle rancune.

Certainement, notre Société n'est point l'impeccable, la parfaite, la définitive. Mais encore, pour juger les choses, faut-il y mettre de la logique et de l'équité. Dans ce premier article, je me contenterai de dire ce qu'elle est; et, dans un deuxième, je dirai ce que, selon moi, elle devrait être.

* * *

A la prendre aujourd'hui, sous la pleine lumière, elle est superbe et florissante. Fondée il y a cinquante-huit ans par des maîtres de la littérature, elle a traversé toutes les fortunes, longtemps en danger de mort, peu à peu puissante, triomphante enfin et devenue un des rouages indispensables de notre profession littéraire. A cette heure, elle a près de trois millions d'actif

social, elle a été récemment déclarée d'utilité publique, elle vient enfin d'acheter un hôtel, de se mettre dans ses meubles, par une heureuse opération qui est à la fois un bon placement de son argent et une joie glorieuse pour elle. En somme, elle a donc vaincu, après bien des luttes, bien des désastres; et il semble donc qu'elle doive désormais régner incontestée, d'une solidité inattaquable, au milieu de la reconnaissance et du respect de tous.

Eh bien! cela n'est pas. Certes, je répète qu'elle est une puissance et que rien ne la menace plus sérieusement. Mais, il faut bien le dire, elle ne fonctionne pas avec l'aisance, avec la belle régularité d'une machine mathématiquement construite. On entend quelques heurts, quelques rouages qui grincent. D'autre part, il y a autour d'elle comme une continuelle colère, une sourde impopularité, surprenante d'abord, explicable ensuite. On l'accuse d'être taquine, processive, envahissante et tyrannique. On lui reproche surtout, avec un extraordinaire mépris, de ne travailler que pour les gros sous, de ravalier les lettres par son âpreté au gain et la bassesse de son avarice. Et, enfin, le plus sanglant outrage qu'on jette à son Comité est d'être sans prestige, d'avoir compté autrefois les Balzac, les Hugo,

les Dumas, et de ne réunir aujourd'hui que les noms les moins littéraires de l'époque.

Pour bien établir la situation, il faut que je pose ici, en face de notre Société des Gens de lettres, l'autre Société similaire, la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques. Celle-ci fonctionne, je ne dirai pas au milieu de plus de sympathie, mais de plus de silence, d'un consentement unanime évident. Les rouages en sont si logiques, si bien adaptés à leur fonction, si bien huilés aussi, qu'ils ne font aucun bruit. Je la crois tout aussi âpre que sa sœur voisine, une impitoyable machine à encaisser; et il n'y a pas de plainte, l'opération se fait sans douleur, paraît-il. Enfin, elle a tout le panache, tout le prestige qu'on peut désirer, car son Comité ne compte guère que des académiciens, la gloire même du théâtre contemporain.

Que se passe-t-il donc? Pourquoi ces situations différentes des deux Sociétés, également prospères, également indispensables, l'une si nette, si discrète, si respectée, l'autre toujours discutée, toujours invectivée, au plein jour des journaux, souvent par ceux-là mêmes qui ont le plus besoin d'elle?

* * *

Si l'on veut comprendre, il faut d'abord rappeler dans quelles conditions et dans quel but la Société des Gens de lettres a été fondée. Elle n'est qu'une Société commerciale de secours mutuel. C'était à l'âge d'or du roman-feuilleton, au lendemain de cette trouvaille qui révolutionnait la presse : un roman découpé en tranches, servi quotidiennement aux abonnés, allumant les imaginations; trouvaille si décisive, qu'il allait en sortir un genre littéraire. Et le succès fut tel, que toutes sortes de pirates se déclarèrent. On volait dans la presse comme dans un bois. Les journaux de province surtout reproduisaient les romans sans même en demander l'autorisation aux auteurs. Ceux-ci finirent par se fâcher d'être ainsi dépouillés impudemment, et l'idée leur vint de s'entendre, de se réunir en une association pour régler la reproduction. La Société est née de là, elle n'est en effet qu'une association d'écrivains traitant avec les journaux, ayant des journaux abonnés, qui, moyennant une redevance convenue, ont le droit de reproduire les œuvres des membres sociétaires. Et rien autre.

Plus tard, la pensée d'aide et de secours a pu être réalisée, des secours donnés, des avances faites, enfin des pensions servies.

Si la Société n'avait jamais eu comme membres que des romanciers, elle aurait fonctionné toujours avec une régularité admirable. On comprend, en effet, avec quelle aisance le mode de perception se serait établi. Rien qu'une opération : les feuillets reproduits, payés à tant la ligne ou au prorata des œuvres publiées. C'est ce qui a lieu à la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques : rien que des pièces jouées, touchant un tant pour cent dans des conditions identiques. Mais notre Société a dû s'ouvrir à tous les hommes de lettres, aux poètes, aux historiens, aux journalistes, comme aux romanciers. C'est son universalité qui fait à la fois sa force et son tourment. Car, s'il est encore facile de percevoir la reproduction d'une pièce de vers, d'une page d'histoire, d'une chronique, allez donc percevoir la reproduction d'un article politique ! Dès lors, les cas les plus délicats se posent, il est nécessaire de distinguer, d'en arriver parfois au bon plaisir. Adieu le beau fonctionnement méthodique de la machine, et c'est ce qui fait que, parfois, les rouages grincent, qu'il y a des heurts et des difficultés.

Il y faut toutes sortes de ménagements et d'arrangements.

Puis, tout de suite, une remarque frappe. Chez les Auteurs et les Compositeurs, c'est de la production qu'il s'agit, de l'œuvre totale, prise à sa naissance même, suivie dans son évolution entière ; tandis que, chez nous, il ne s'agit que de la reproduction, l'œuvre ne vient à nous que lorsqu'elle a été publiée déjà, elle nous échappe dans ce qu'elle a de plus important. Cela est évidemment bâlard, incomplet. Et il faut ajouter que nous avons, en face de nous, les journaux comme parties contractantes, c'est-à-dire adverses, ce qui explique leur mauvaise humeur à notre égard, le retentissement qu'ils donnent aux moindres difficultés qui nous divisent, lorsque les Auteurs et les Compositeurs, n'ayant affaire qu'aux directeurs de théâtres, trouvent ceux-ci beaucoup plus résignés, en tout cas beaucoup moins bruyants.

Mais c'est surtout dans la manière dont sont composés les deux Comités que se cache un enseignement. C'est la fonction qui fait l'organe, le pouvoir tombe fatalement aux mains de ceux qui ont le plus d'intérêt à l'exercer. Si l'on voit, dans l'un des Comités, les gloires du

théâtre actuel, les Dumas, les Sardou, les Halévy, les Meilhac, l'explication en est simplement qu'étant les plus joués, ils ont été amenés à prendre, d'instinct, la direction commerciale de leur profession. De même, dans le Comité voisin, si l'on voit, en grande majorité, les noms de nos romanciers populaires, d'un éclat littéraire moindre, c'est également que la force des choses les a mis au pouvoir, à la tête d'une entreprise où ils ont les plus gros intérêts à défendre. Ici, il faudrait résumer les trente dernières années de notre littérature, le roman-feuilleton peu à peu abandonné par les maîtres, le roman d'analyse conquérant toutes les hautes situations, les journaux forcés de s'adresser, pour la reproduction, aux romanciers populaires, qui seuls continuent les grands conteurs d'autrefois. Et, si notre Comité manque de panache, l'unique raison en est là : il est aux mains des travailleurs qui ont l'instinctif besoin que la maison marche bien.

Nous autres, les romanciers artistes, les mandarins, comme on dit, nous nous désintéressons. Ce n'est pas drôle de donner, chaque semaine, deux heures de son temps pour discuter des affaires d'argent ennuyeuses. Les jours de ciel clair, à quoi bon nous enfermer dans une salle,

lorsqu'il y a là de bonnes gens qui se chargent de la besogne ? Nous comptons qu'elle sera bien faite, car ils y ont plus de profit que nous, étant les plus reproduits. Chaque mois, ou chaque année, nous nous contenterons d'aller toucher notre argent. Et nous n'assisterons même pas aux Assemblées générales, et nous nous déchargerons de tout, dans la certitude que tout ira très bien. Voilà comment le nouveau président, M. Henry Houssaye, est, je crois, le premier académicien qui daigne présider le Comité, et voilà comment ce serait une aventure extraordinaire, si, l'année prochaine, après avoir été président, je témoignais le désir de rentrer comme simple membre. Aux Auteurs et aux Compositeurs dramatiques, Dumas a longtemps été simple membre ; et, s'il avait quitté le fauteuil, il serait redevenu simple membre.

Le Comité est donc ce qu'il doit être, par notre abstention, par le sol où il pousse et les conditions dans lesquelles il évolue. D'ailleurs, émanation du suffrage universel, il est ce que l'Assemblée générale le fait, et ce serait simplement à l'Assemblée de le changer, si elle le désirait autre.

* * *

Ah ! que je voudrais ardemment que les confrères très spirituels qui le plaisantent, et les quelques âmes noires qui l'injurient, pussent assister aux séances que le Comité tient les lundis de chaque semaine ! Ils y verraient de très braves gens s'occuper avec dévouement, discrétion et prudence, des affaires assez compliquées et ingrates de la communauté, sans toucher un centime pour cela. Des écrivains d'une notoriété restreinte parfois, mon Dieu ! oui, mais qui n'en sont pas moins le plus souvent des esprits très nets, très actifs, animés de la plus sincère fraternité. De simples romanciers-feuilletonistes, c'est encore vrai ! mais de grands travailleurs tout de même qui enchantent des millions d'humbles lecteurs, des producteurs infatigables et infiniment bons, comme M. Émile Richebourg, que je me permets de nommer parce qu'il est un des doyens, et qui est en somme un maître dans un genre dont l'importance sociale est considérable.

Oui, que ne peuvent-ils assister aux séances, les railleurs et les insulteurs ! Ils y sauraient d'abord que les partis pris politiques ou litté-

raires du Comité ne sont plus que de la légende. L'impartialité la plus complète règne, tout écrivain qui a déjà produit quatre volumes, dans de sérieuses conditions professionnelles, est certain d'être reçu sociétaire. En quatre années, je n'ai pas vu un seul déni de justice. Les admissions sont plutôt trop larges. Et, tous les débutants ayant la faculté de se faire admettre comme adhérents, c'est-à-dire de charger la Société de toucher leur reproduction, en attendant d'avoir le bagage exigé pour être sociétaires, il s'ensuit qu'il n'est pas au monde de Société plus ouverte ni plus maternelle.

Ils verraient aussi quelles études difficiles, quel travail considérable nécessitent les moindres progrès. Je ne parle pas de la refonte récente des statuts ni de la déclaration d'utilité publique, qui ont occupé le Comité pendant des mois. Mais une besogne que j'ai suivie de plus près, la hausse des tarifs, a été particulièrement ardue, pleine de soucis et de complications. Depuis trente ans, les tarifs d'abonnement pour les journaux étaient restés les mêmes. La presse s'était renouvelée, tout avait renchéri, et certains journaux avaient fini par payer la reproduction un prix dérisoire ; sans compter qu'il s'agissait d'unifier les anciens traités, devenus le chaos

même. On se souvient de la tempête soulevée, les journaux criaient, beaucoup de sociétaires eux-mêmes se fâchaient. Le Comité s'est entêté très sagement, très bravement, et l'expérience a prouvé qu'il travaillait pour le bien de tous, avec son bon sens et sa modération ordinaires.

Ils y verraient aussi la surveillance continue, avisée et ferme, qu'il faut exercer pour la défense de nos droits. A chaque séance, c'est la petite guerre, les tentatives sans cesse renouvelées de certains journaux pour échapper au paiement de la reproduction. Je ne parle pas des journaux honnêtes, la grande majorité, avec qui nos rapports sont parfaits. Mais on ne se doute pas du pullulement des essais surnois, ni du flot des affaires litigieuses qui tombent, le lundi, sur la table des séances. Notre délégué, l'excellent M. Édouard Montagne, est heureusement un gardien fidèle, très expérimenté et très loyal. Et je voudrais aussi qu'on vît à l'œuvre notre conseil judiciaire, présidé par M^e Adrien Huard, si compétent, si dévoué, ce conseil judiciaire dont les membres viennent, eux aussi, à tour de rôle, chaque lundi, donner leur temps et leur expérience, pour le seul amour des gens de lettres.

Mais surtout ce qu'ils verraient, à chaque

séance, c'est le désir brûlant d'augmenter la caisse des retraites. On ne cause que de cela, on ne travaille que pour cela. Sur nos six cent cinquante membres environ, cent quarante sont aujourd'hui pensionnaires. Toutes les pensions sont servies, vingt-cinq ans de sociétariat et soixante ans d'âge. Mais que le chiffre en est jusqu'ici misérable! Cinq cents francs, à peine de quoi manger du pain. Et encore devons-nous ces pauvres rentes à l'heureuse loterie d'il y a quelque dix ans. Aussi toutes les cervelles du Comité travaillent-elles pour doubler la pension, ce qui serait un chiffre au moins raisonnable. Je me suis occupé, pour ma part, de plusieurs projets, en vain, hélas! Dernièrement, et bien que nous n'ayons pu nous entendre avec les éditeurs, nous avons mis en train tout un système nouveau de publicité, sur lequel nous comptons beaucoup. J'en reparlerai un jour.

Et, enfin, c'est au commencement de chaque séance que je voudrais faire assister ceux qui plaisantent et ceux qui injurient, à ces séances qui, toutes, s'ouvrent par de pitoyables demandes de secours. Ce sont les vaincus de notre armée, les écrivains battus dans la lutte, et de malheureuses femmes, et des veuves, et des orphelins. Nous avons des bienfaiteurs. M. Chau-

chard, très généreusement, nous donne dix mille francs chaque année, dont le meilleur va à nos pauvres, tandis que le reste, distribué en prix littéraires, n'est peut-être pas sans nous causer quelque souci. Mais les plaies sont si vives que presque toujours le Comité est impuissant à donner selon son cœur. Il faut, chaque fois, consulter le crédit des secours, et, si l'on donne, c'est en tremblant, avec la crainte que, dès la séance suivante, il n'y ait plus de quoi donner.

* * *

Vraiment, ils me font pitié, les fiers artistes qui accusent notre Société de ne songer qu'aux gros sous! Eh! oui, les gros sous! Avec quoi pensent-ils donc que la vie se paye? Et en sont-ils encore à cette belle conception aristocratique qui voulait que les écrivains fussent nourris à la table des grands, pour rehausser leur train d'un luxe de belles œuvres, toutes parfumées par les fleurs louangeuses des dédicaces?

Les gros sous, parfaitement! car ce sont les gros sous qui payent le pain de chaque jour. La

misère des nôtres n'est donc pas connue? Ne sait-on pas qu'il y a de pauvres hommes de lettres, vieillis dans un travail ingrat, plus pauvres que le pauvre ouvrier qui meurt à l'hôpital? Je ne veux pas insister, dire les affreux dénuements que nous avons tous entrevus, car il y a une pudeur qui défend de trop montrer ses plaies. Mais, en vérité, lorsque j'entends ces beaux fils nous reprocher de veiller sur les gros sous de nos humbles et de nos souffrants, je me fâche, car c'est avec les gros sous qu'on empêche les vieux de mourir de faim et qu'on donne aux jeunes le courage de la lutte.

Ah! si ma voix pouvait être entendue, s'il y avait quelque part un homme très riche et aimant les lettres, je lui dirais que notre Société a une personnalité civile, depuis qu'elle est déclarée d'utilité publique, et qu'il peut tester en sa faveur, et qu'en faisant cela, en nous donnant les millions dont nous avons besoin pour assurer la vie de nos vieux pensionnaires, il réaliserait démocratiquement la conception aristocratique du Mécène d'autrefois.

Mais, si le Mécène ne vient pas — ce que je crains, hélas! — ne sommes-nous pas là, nous tous, qui travaillons, qui par l'association